
Mémoire de fin d'études : "Conception circulaire et réemploi en architecture, expertises et acteurs : le rôle du valoriste"

Auteur : Fénard, Guillaume

Promoteur(s) : Possoz, Jean-Philippe

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/12556>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Annexe 5 : Entretien avec Élise Giordano de l'atelier Aïno

- Est-ce que la démarche de réemploi été l'initiative du MOA ou plutôt une suggestion du MOE ?

Le MO avait un intérêt pour la conservation du patrimoine. L'ensemble de ses projets sont orientés vers la réhabilitation de patrimoine ancien. cf site internet : <https://www.saint-roch-habitat.fr/> Nous avons proposé dans notre devis initial d'intégrer une phase DIAG importante afin de faire un état des lieux des matériaux existants et de leur état, des qualités architecturales du site, etc. Cela a été accepté. Le diagnostic a été apprécié par le MO et nous avons senti que nous pouvions approfondir ces thématiques. Nous avons proposé au MO de répondre ensemble à l'AAP Filidéchet porté par l'ADEME et la Région SUD. Le MO a accepté. Nous avons remporté l'AAP et avons ainsi pu approfondir le sujet du réemploi dans la suite du projet, notamment en phase PRO.

- Quels sont les acteurs impliqués dans le projet en dehors du trio traditionnel (MOA/MOE/Entrepreneur) et à quel stade du projet interviennent-ils ?

Ce sont surtout ces 3 acteurs. Ainsi que le Bureau de contrôle (mais à rattacher au MOA). Le bureau de contrôle intervient à chaque phase. Nous lui avons montré par exemple en phase PRO nos propositions de conservations de Gardes corps et avons échangé pour savoir quels tests étaient nécessaires à réaliser en amont du chantier pour s'assurer de la faisabilité de la conservation des GC et de leur mise aux normes.

- Quel place occupe le réemploi dans le projet ? Est-ce que les acteurs présents y sont déjà sensibilisés ? Il y a-t-il eu des transferts de compétences entre les acteurs au sujet du réemploi ?

Le réemploi occupe une partie considérable dans le projet. Le MO était sensible à la conservation du patrimoine mais soucieux de l'enveloppe financière. Le BE n'était pas sensibilisé au sujet. Maintenant plus. Oui, nous avons appris au contact du BE sur des sujets comme les gardes corps (cahier des charges pour la réalisation des tests réalisé par le BET) ou sur le lot Gros Oeuvre et VRD sur les possibilités et contraintes liées au concassage des déchets inertes par exemple. Nous avons appris aussi de nos sous traitants qui font partie du groupement Filidéhcet : EPBTP consultant amiante et R-USE conseil en ingénierie du réemploi sur les sujets liés à l'amiante et sur les sujets des CCTP pour décrire le réemploi sur les lots architecturaux, ainsi que sur la méthodologie pour créer des matrices à partir de déchets inertes et en faire des murs de parement (partenariat avec l'entreprise groupe Esterel).

- Qui a effectué les diagnostics pour identifier les éléments à réemployer in-situ/out-situ ?

C'est atelier Aïno qui a fait le DIAG ressources.

- Qui est en charge de la dépose des éléments de réemploi ? de leur préparation au réemploi ? S'agit-il d'acteur ayant été formé pour cela ou ont-ils appris « sur le tas » ?

Cela va dépendre des lots... Nous n'avons pas encore lancé le DCE. Donc pour l'instant je n'ai pas la réponse à la question. Les entreprises font parfois de la conservation et réparation et sont donc sensibles à ses sujets. Mais sans se présenter forcément comme formée au réemploi des matériaux, plus à la conservation du patrimoine.

- Où ont été redirigé les matériaux réemployés hors site ? (Un lieu de stockage, nouveau projet...)

Nous tentons de réinvestir ce qui est possible dans le projet. Les autres matériaux seront considérés comme déchet car pas possible à réintégrer. A priori.

- Faites-vous appel à des matériaux de réemploi issu d'autres bâtiments ?

Pas sur ce projet. Le fait de réemployer insitu nous occupe assez.

- Avez-vous rencontré des difficultés pour réemployer certains éléments ?

Oui. C'est toujours en cours. C'est surtout pendant le chantier que cela va se jouer. Pour l'instant nous tentons de convaincre la MO de faire les tests nécessaires pour valider les hypothèses comme pour les Gardes corps par exemple ; un cahier des charges a destination de l'entreprise la Forge du Canal permet de faire un « test » pour vérifier qu'il est possible d'adapter et réparer les gardes corps. L'entreprise essaierait alors de réparer et mettre au norme un GC de chaque typologie et dire le temps qu'elle a passé et la méthode qu'elle a employé. A l'issue il sera possible de conforter les hypothèses réalisées en phase PRO (notamment financière).